

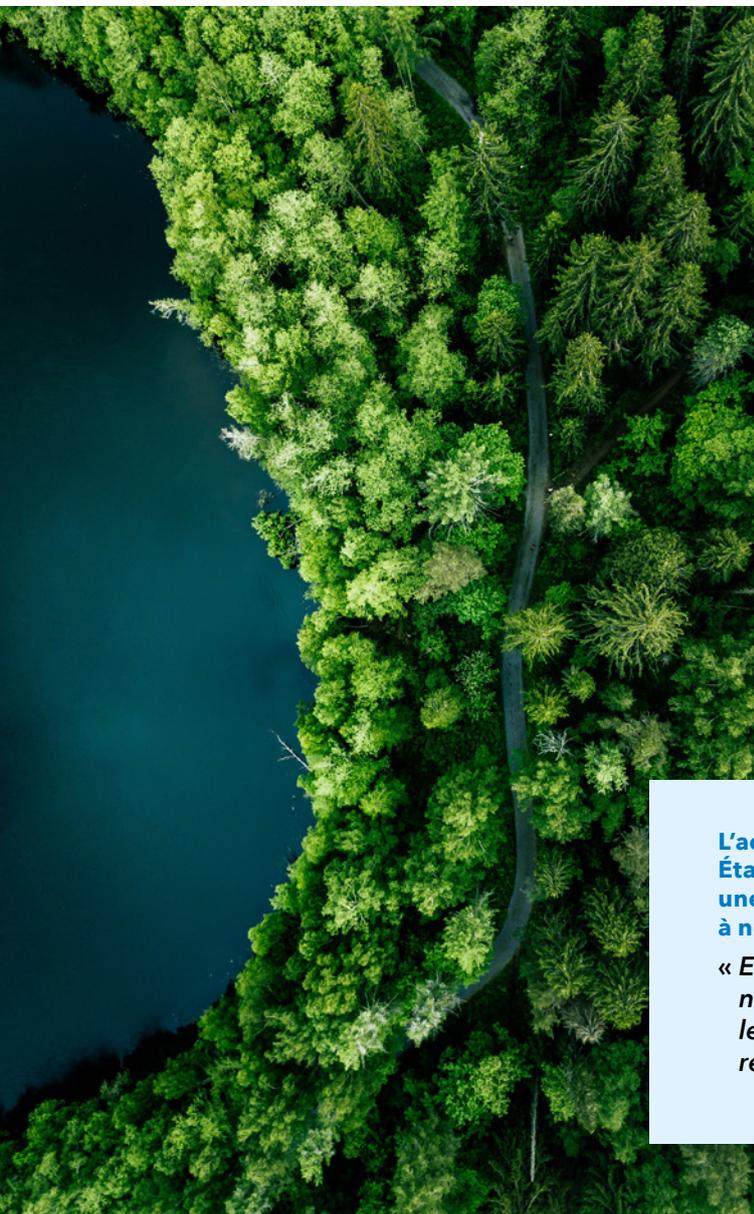


3

Démarche ESG

3.1	Aperçu de notre stratégie ESG	122
3.2	L'organisation de notre démarche ESG	125
	Une gouvernance ESG structurée	125
	Un dialogue actif avec les parties prenantes	125
3.3	Détail de notre démarche	126
	Pilier 1 – Intégrer l'ESG dans le cycle d'investissement ...	126
	Pilier 2 – Développer une culture ESG	132
	Pilier 3 – Déployer des pratiques RSE internes	133

3.1 Aperçu de notre stratégie ESG



La mission de Peugeot Invest est d'accompagner le développement de ses actifs, dans une approche d'investisseur minoritaire de long terme.

Portée par une culture industrielle et entrepreneuriale forte, Peugeot Invest a une responsabilité allant au-delà du seul impératif financier. L'innovation et la contribution aux transformations de la société sont au cœur de son ADN familial depuis plus de deux siècles.

Peugeot Invest puise dans cette histoire un engagement qui la guide en tant qu'investisseur conscient de ses responsabilités, aspirant à influencer positivement l'économie sur le long terme. Cela se traduit dans sa politique d'investissement, d'une part, et dans ses pratiques internes, d'autre part.

Les principales avancées de la feuille de route sont présentées dans le Document d'enregistrement universel chaque année. Dans ce document, nous utiliserons le terme d'ESG pour qualifier notre démarche d'investisseur et d'actionnaire responsable et celui de RSE pour évoquer nos actions internes.

L'actionnaire majoritaire de Peugeot Invest, Établissements Peugeot Frères, a défini en 2023 une raison d'être qui apporte une nouvelle vision à notre positionnement historique :

« Ensemble, animés par la passion d'entreprendre, nous développons le groupe familial Peugeot sur le temps long, en accompagnant des entreprises responsables devant les défis sociétaux. »

2024 : lancement d'une nouvelle feuille de route ESG tri-annuelle

L'engagement ESG de Peugeot Invest est pragmatique sans être uniquement guidé par les seules exigences réglementaires. Il s'est progressivement formalisé depuis 2016, date de la rédaction de sa première Charte investisseur responsable, mise à jour en 2021.

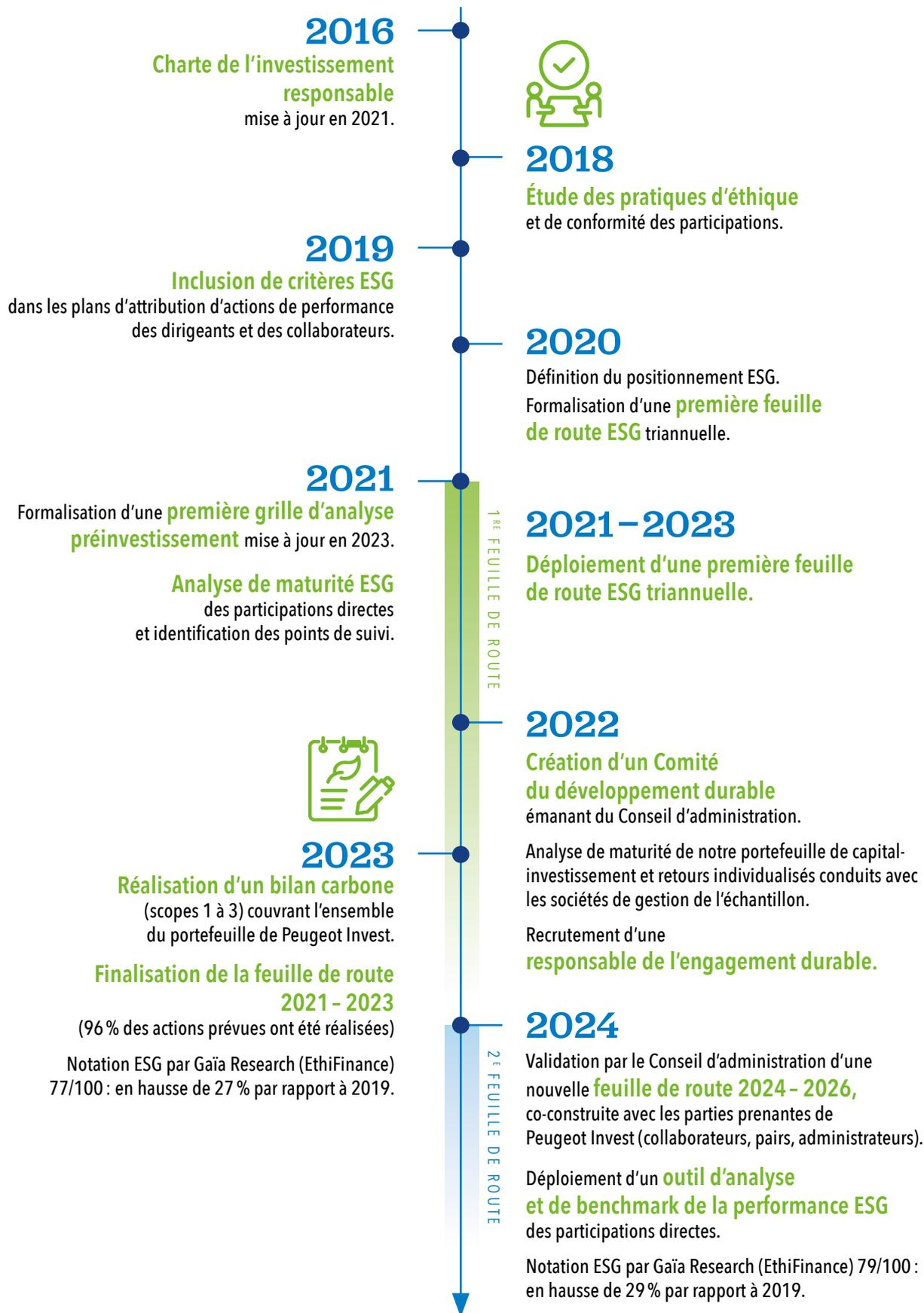
L'année 2023 a permis de franchir une étape importante, en dressant le bilan de notre première feuille de route ESG triannuelle 2021 – 2023 ; en réalisant un premier bilan

carbone couvrant nos investissements ; et en définissant un nouveau plan d'action pour 2024 – 2026.

Entre autres, l'année 2024 a été marquée par le déploiement d'un outil d'analyse et de benchmark permettant le suivi de la performance ESG des participations du portefeuille grâce à une première collecte des données quantitatives extra-financières.

Ce chapitre présente l'avancement de notre démarche et nos ambitions.

Nos principales avancées



Les trois piliers de notre stratégie d'engagement durable

NOTRE STRATÉGIE ESG EST STRUCTURÉE EN TROIS PILIERS

Notre vision stratégique se concrétise dans une feuille de route 2024–2026 pour amplifier notre démarche ESG et embarquer nos collaborateurs ainsi que l'ensemble de nos parties prenantes. **Elle doit nous permettre, en lien avec notre positionnement d'investisseur de long terme et notre stratégie de diversification, d'avoir une visibilité et des partis pris sur les vulnérabilités de nos secteurs prioritaires.**

Pilier 1 –

Intégrer l'ESG dans le cycle d'investissement

Préinvestissement : intégrer le plus en amont du cycle d'investissement, des critères d'analyse ESG et s'assurer de la capacité et de la volonté des entreprises d'évoluer vers des modèles durables.

Négociation et détention : accompagner les participations dans leurs travaux d'adaptation de leur modèle d'affaires, avec un focus particulier sur la gouvernance et le climat.

Sortie : valoriser les avancées auxquelles nous avons contribué.

Pilier 2 –

Développer une culture ESG

Développer des compétences et des connaissances solides en ESG, tant des équipes dirigeantes que des collaborateurs.

Pilier 3 –

Déployer les pratiques RSE internes

Adopter des pratiques RSE internes spécifiques à notre secteur d'activité et cohérentes avec les demandes que nous formulons à nos participations.

3.2 L'organisation de notre démarche ESG

Une gouvernance ESG structurée

Notre première feuille de route nous a notamment permis de mettre en place une gouvernance ESG à l'échelle du Conseil d'administration de Peugeot Invest et du Comité de direction.

À l'échelle du Conseil d'administration : le Conseil d'administration de Peugeot Invest s'est doté en 2022 d'un Comité du développement durable, présidé par M. Robert Peugeot. Ce comité se réunit au moins deux fois par an et joue un rôle d'étude et de préparation des délibérations des Conseils d'administration.

Il s'assure de la bonne identification et du suivi des enjeux matériels en matière de durabilité, afin d'anticiper les impacts, risques et opportunités associés. Il suit l'avancée des feuilles de route pluriannuelles et a notamment validé la feuille de route 2024-2026. Ce comité est également sollicité pour la préparation de critères ESG dans la rémunération du directeur général, et suit la performance RSE des actifs.

En parallèle, la revue des actifs en Comité des investissements et des participations comprend désormais une analyse de leur maturité ESG et de leurs principaux enjeux matériels.

En 2023, tous les administrateurs ont bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux climatiques et au contexte réglementaire ESG (*i.e.* le plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne) dispensée par des experts externes.

À l'échelle du Comité de direction : les avancées de la feuille de route sont suivies régulièrement, au travers de points sur des sujets spécifiques (investissements durables et/ou à impact, bilan carbone et plan d'action de réduction des émissions, préparation de la nouvelle feuille de route) et sur un partage régulier des résultats obtenus et des difficultés rencontrées. Afin de favoriser un alignement d'intérêts, des critères ESG individuels de rémunération variable annuelle ont également été mis en place pour les investisseurs, en reprenant les critères ESG du *long term incentive plan*. Ces critères quantitatifs portent sur 10 à 15% de la rémunération variable. L'objectif est d'aider chacun à identifier la façon dont il peut intégrer l'ESG dans son métier.

Un dialogue actif avec les parties prenantes

La première feuille de route 2021 – 2023 de Peugeot Invest nous a permis d'instaurer un dialogue avec les différentes parties prenantes autour de l'ESG :

- nos collaborateurs ;
- les équipes de nos participations ;
- nos représentants au sein des Conseils d'administration de nos participations ;
- le reste des membres desdits Conseils d'administration.

Ces parties prenantes ont notamment été mobilisées pour faire le bilan de la feuille de route 2021 – 2023 et pour co-construire la feuille de route 2024 – 2026, en :

- réalisant une enquête auprès des collaborateurs (questionnaire et entretiens individuels) ;
- échangeant avec plusieurs parties prenantes externes (administrateurs, pairs) ;
- analysant notre positionnement par rapport à nos pairs ;
- préparant et révisant la feuille de route en Comité de direction ;
- présentant ladite feuille de route au Comité du développement durable, au Conseil d'administration puis à l'ensemble des collaborateurs de Peugeot Invest.

Le dialogue avec les participations et partenaires de Peugeot Invest sur les sujets touchant à l'ESG est une priorité de notre approche. Il fait l'objet d'une description détaillée ci-dessous dans la section qui traite de notre Pilier I : intégrer l'ESG dans le cycle d'investissement.

3.3 Détail de notre démarche

Pilier 1 – Intégrer l’ESG dans le cycle d’investissement

Ce pilier nous permet de considérer nos principaux enjeux en tant qu’investisseur et actionnaire. En effet, notre responsabilité repose essentiellement sur notre capacité à intégrer les enjeux de soutenabilité dans notre activité, aux différentes phases du cycle d’investissement. Il s’agit alors de donner aux indicateurs extra-financiers leur place aux côtés des indicateurs financiers, dans les phases de préinvestissement, de négociation, de détention et de sortie, et de contribuer à suivre et challenger le progrès de nos participations dans leur propre démarche RSE.

PRINCIPALES AVANÇÉES 2024

- ✓ Déploiement de l’outil d’analyse et de benchmark ESG permettant le suivi de la performance ESG des participations directes et de certains co-investissements.

Face à l’importance croissante des enjeux de transition environnementale et sociale dans la société et au renforcement de la réglementation (notamment dans l’Union européenne *via* le plan d’action pour la Finance durable de la Commission), les acteurs financiers doivent prendre en compte les opportunités et les risques extra-financiers liés à leurs actifs tout au long du cycle d’investissement. Peugeot Invest a défini deux thématiques prioritaires pour son suivi des participations : la gouvernance et la transition climatique, qui contribuent à guider le suivi de son portefeuille. Les actions mises en œuvre sur ces deux thématiques sont détaillées ci-après.

Bien que n’étant pas systématiquement soumise aux réglementations en la matière et consciente qu’être investisseur minoritaire ne procure pas le même pouvoir d’influence qu’un investisseur majoritaire, Peugeot Invest s’engage dans cette voie depuis 2016. En ligne avec la raison d’être d’Établissements Peugeot Frères, son actionnaire majoritaire, et en cohérence avec son positionnement d’investisseur long terme, Peugeot Invest souhaite agir aux moments clés du cycle d’investissement :

- dans la période qui précède l’investissement, en s’assurant de la volonté des entreprises et des partenaires d’adopter des stratégies ESG ambitieuses notamment sur les aspects gouvernance et climat et en identifiant ses enjeux matériels ;
- au cours de la période d’investissement, en faisant de l’ESG une clé de compréhension supplémentaire de ses actifs et en contribuant à challenger leur démarche ESG.

Intégration de l’ESG en phase d’acquisition

Concernant l’intégration de l’ESG en phase d’acquisition, Peugeot Invest a tout d’abord établi une liste d’exclusion en 2016⁽¹⁾. Dans les faits, l’analyse des dossiers conduit à exclure de manière *ad hoc* certaines sociétés ou secteurs.

Peugeot Invest adapte ses pratiques selon le type d’investissement :

- **Investissements directs dans les participations cotées et non cotées :** la grille d’analyse ESG préinvestissement a été mise à jour en 2023. L’objectif est de mieux identifier les enjeux ESG matériels des sociétés cibles, le niveau de maturité associé ainsi que les principaux axes de progrès. Cette grille porte une attention particulière sur les enjeux de gouvernance et climat. Elle permet de faciliter le suivi des participations en phase de détention.
- **Investissements dans et avec les fonds d’investissement⁽²⁾ :** de la même façon, une grille d’analyse ESG est appliquée en phase de due diligence pour identifier les enjeux matériels et la maturité des fonds cibles. Les résultats de cette analyse sont ensuite intégrés dans les dossiers d’investissement.

Concrètement, depuis 2020, plus de 84,2% des dossiers d’investissement incluent une analyse interne des enjeux ESG.

(1) Liste d’exclusion présentée dans la Charte d’investisseur responsable de Peugeot Invest.

(2) Peugeot Invest investit dans des fonds d’investissement et investit aux côtés de fonds d’investissement dans le cadre de co-investissements.

Phase de détention des actifs

Peugeot Invest souhaite s'appuyer sur l'ESG pour approfondir la connaissance de ses actifs et les accompagner dans la durée. Le suivi ESG du portefeuille de Peugeot Invest diffère en fonction du type d'investissement.

PARTICIPATIONS DIRECTES

Peugeot Invest est systématiquement représentée au Conseil d'administration des participations, afin de participer à la définition des orientations stratégiques de ces sociétés. Son rôle actif dans les comités et les conseils lui permet de porter une attention particulière aux thématiques ESG, notamment à celles de la bonne gouvernance et de la transition climatique.

Le bilan de maturité environnementale et sociale réalisé pour la première fois en 2021, portant sur un échantillon représentatif du portefeuille, a permis d'identifier pour chaque société les enjeux de durabilité les plus matériels, sur lesquels concentrer les échanges. Il est actualisé grâce à l'analyse des publications des participations ainsi qu'au travers des échanges réalisés avec les différentes fonctions (DAF, DRH, CSO...).

En 2024, un prestataire a été sélectionné pour faciliter la remontée des KPIs ESG de nos principaux actifs, optimiser le benchmark et le suivi de l'historique dans le cadre du suivi de maturité du portefeuille initié en 2021.

Ce dispositif repose :

- sur un socle commun d'indicateurs (panorama de la gouvernance Peugeot Invest, Sapin II, bilan carbone, pratiques des investisseurs)
- sur des indicateurs spécifiques aux enjeux matériels des principaux actifs.

Les questionnaires adressés aux participations ont été établis à partir des données publiques, puis coconstruits avec l'équipe d'investissement et les fonctions transverses (RH, juridique), en tenant compte des normes de reporting.

Notre politique de vote a également été renforcée en 2023 sur le volet ESG.

INVESTISSEMENTS DANS ET AVEC DES FONDS D'INVESTISSEMENT⁽¹⁾

Un bilan de maturité du portefeuille de fonds de capital-investissement a été réalisé en 2022 avec l'aide d'un cabinet de conseil spécialisé, sur un échantillon représentatif des fonds investis. Une synthèse individualisée de cette analyse a été envoyée à chacune des sociétés de gestion interrogées et des échanges ont eu lieu avec ceux qui le souhaitent pour aborder les axes de progrès identifiés.

En 2024, des échanges portant sur le suivi de la performance ESG ont été organisés avec ces fonds et Peugeot Invest a étendu la démarche à certains fonds qui n'étaient pas inclus dans le périmètre du premier bilan de maturité.

Afin de formaliser son ambition, Peugeot Invest s'est fixé comme objectif de couvrir au moins 50 % de son ABR par un bilan de maturité ESG et/ou un dialogue ESG.

Indicateur	2021	2022	2023	2024	Taux de variation 2023-2024
% de l'ABR ⁽²⁾ couvert par un bilan de maturité ESG ⁽³⁾ Périmètre : investissements directs et indirects de Peugeot Invest	67,8%	79,2%	81%	78%	-3,7%

(1) Peugeot Invest investit dans des fonds d'investissement et investit aux côtés de fonds d'investissement dans le cadre de co-investissements.

(2) Actif brut réévalué.

(3) Valorisation actualisée au 31 décembre 2024 des participations directes et des sociétés de gestion couvertes par un bilan de maturité ESG externe et/ou d'un suivi réalisé en interne dans l'année / ABR de Peugeot Invest. Les cessions et évolutions de la valorisation des participations intervenant entre la date de réalisation du bilan de maturité et le 31 décembre 2024 sont prises en compte dans cet indicateur.

GOUVERNANCE ET CLIMAT

deux thématiques propres à Peugeot Invest

Gouvernance

Peugeot Invest accompagne activement ses participations, cotées ou non, sur les sujets de gouvernance. À ce titre, Peugeot Invest a mis à jour en 2024 un panorama global de la gouvernance de chacune de ses participations directes, reflétant notamment :

1. Une évaluation

du niveau de conformité de chacune des participations cotées au Code de gouvernance auquel elle se réfère (Afep-Medef, Middlednext ou Dutch Corporate Governance Code), en vérifiant le respect de chacune des recommandations du code applicable ;

2. Une appréciation qualitative

de la gouvernance de chaque participation par l'administrateur représentant de Peugeot Invest qui y siège, reflétant son avis sur le fonctionnement de la gouvernance et les points qu'il estime devoir être améliorés ;

3. L'attribution d'une note

pour chaque point analysé, selon trois niveaux : bon niveau de conformité / alerte au Comité de direction / alerte au Comité des investissements et des participations.

Cette étude a été présentée aux équipes ainsi qu'au Conseil d'administration et les points les plus importants ont été remontés aux participations concernées.

Par ailleurs, en cohérence avec son rôle historique dans la gouvernance de ses participations, Peugeot Invest soutient la création de Comités RSE dédiés dans ses participations et peut y siéger.

Climat

Depuis 2020, Peugeot Invest a fait du climat une thématique prioritaire afin notamment de mieux prendre en compte l'incidence du changement climatique sur le modèle d'affaires des entreprises en portefeuille. L'objectif est de pouvoir veiller à ce qu'elles réduisent leur empreinte carbone en nous assurant qu'elles se réorientent vers des activités favorables à la transition.

Peugeot Invest a réalisé en 2023 un bilan carbone sur son propre périmètre et sur celui de ses actifs à partir des données d'activité 2022. En 2024, le bilan carbone des participations directes a été mis à jour *via* le déploiement d'un outil d'analyse et de benchmark de la performance ESG. Cependant, les émissions des investissements indirects et co-investissements n'ont pas été recalculées, étant souligné qu'elles représentent un poids peu significatif à l'échelle du portefeuille (environ 3% des émissions). Les fonds n'ayant pas encore réalisé de bilan carbone ont été encouragés à réaliser cette démarche.



ÉVOLUTION DU BILAN CARBONE DE PEUGEOT INVEST
(en kteq CO₂)

Le bilan carbone des actifs de Peugeot Invest représente la quasi-totalité de notre empreinte carbone. Peugeot 1810 porte les investissements automobiles de Peugeot Invest, ce qui explique en partie son poids dans le bilan carbone de Peugeot Invest. Le bilan carbone « holding » de Peugeot Invest pour l'année 2024 s'élève à 1,272 kteq CO₂.

Émissions totales de GES
incluant les investissements
26 985,90 kteq CO₂

Émissions investissements
26 984,60 kteq CO₂

Émissions hors investissements
1,272 kteq CO₂

SCOPE 1

Émissions de GES (kteq CO₂)
0,017

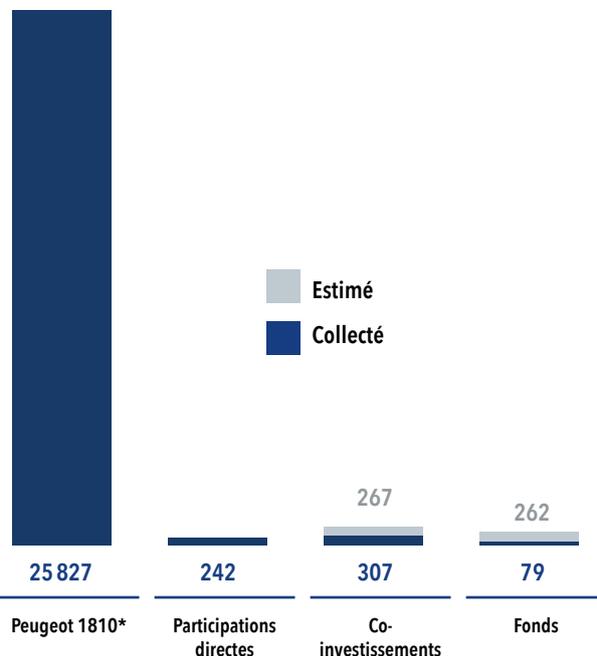
SCOPE 2

Émissions de GES (kteq CO₂)
0,006

SCOPE 3

Émissions de GES (kteq CO₂)
- hors investissements
1,249

RÉPARTITION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE SELON LA NATURE DE NOS INVESTISSEMENTS (en kteq CO₂)



Les émissions de GES de Peugeot 1810 et des participations directes ont été calculées sur les données d'activité 2023. Les émissions de GES des fonds et des co-investissements ont été calculées sur les données d'activité 2022.

Indicateur	2022	2023
Émissions de gaz à effet de serre liées aux investissements	28 177 kteq CO ₂	26 984 kteq CO ₂

* Les émissions de Peugeot 1810, comme celles de chacun de nos actifs, sont comptabilisées au *pro rata* du pourcentage de détention par Peugeot Invest.

SUIVI CLIMAT AU SEIN DES PARTICIPATIONS DIRECTES ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS LIÉES AUX INVESTISSEMENTS

Depuis 2023, Peugeot Invest analyse les plans de transition des participations pour la réduction de leurs émissions, à partir des dix critères de l'ONU contre le *greenwashing*⁽¹⁾. L'objectif est de prendre en compte ces critères lors des échanges avec les participations concernées. Une synthèse de notre perception des plans de transition de nos principales participations est présentée au Comité du développement durable de Peugeot Invest.

- En outre, Peugeot Invest s'attache à réduire les émissions des investissements *via* la mise en place d'actions dédiées et un suivi particulier de l'enjeu à travers les échanges avec les responsables RSE des participations, les publications et, depuis 2024, l'outil de suivi de performance RSE déployé : Fiabilisation du calcul des émissions de GES des investissements en réduisant la part d'estimation dans le bilan carbone.
- **Suivi de la réalisation d'un bilan carbone sur les scopes 1 à 3 :** de nombreuses participations calculent leur empreinte carbone depuis plusieurs années. Nous observons une progression dans la prise en compte du périmètre de reporting sur le scope 3, y compris sur la partie aval. Néanmoins, nos participations ne publient pas encore systématiquement un bilan carbone annuel exhaustif sur le scope 3. Lors des échanges, Peugeot Invest incite les actifs à réaliser un bilan carbone scopes 1 à 3.
- **Suivi de la définition d'une trajectoire de réduction conforme aux Accords de Paris :** nos échanges avec les actifs nous amènent à questionner, si tel est le cas, les raisons pour lesquelles nous regardons également si cette trajectoire est validée par le SBTi et l'écart entre la trajectoire prévisionnelle et les émissions réelles.

- **Étude de la pertinence du plan de transition :** le respect de la trajectoire de réduction repose sur un certain nombre d'efforts, que nous analysons : partenariats avec l'écosystème (fournisseurs, clients, consommateurs finaux...), sensibilisation et formation des équipes pour faire évoluer les métiers et les compétences, critères de rémunération ESG. En 2024, la trajectoire de réduction des participations est désormais suivie grâce à l'outil d'analyse et de benchmark ESG et *via* le dialogue avec la Direction des participations.
- **Suivi de la stratégie climat par le Conseil d'administration et ses comités :** en lien avec l'importance que nous accordons au sujet de gouvernance, nous sommes attentifs à la fréquence des comités, à la composition et à la formation de leurs membres, aux moyens mis en œuvre pour faire remonter les travaux en Conseil d'administration et à une transversalité suffisante entre comités (gouvernance, audit, stratégie, RSE...). Nous challengeons également les critères de rémunération liés au suivi de plan de transition (*a minima* pour les dirigeants mandataires sociaux et les membres des Comités de direction de nos principaux actifs).
- **Suivi de la tarification du carbone :** identification des bonnes pratiques en matière de mécanismes internes de tarification. En 2024, la question de l'incidence potentielle du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières sur nos participations a été abordée et le sujet sera approfondi au cours des prochaines années.



(1) "Integrity matters: Net zero commitments by businesses, financial institutions, cities and regions" – report from the United Nations' High-level expert group on the Net zero emissions commitments of non-state entities.

Pour renforcer la démarche d'amélioration continue et réduire davantage l'empreinte carbone de nos investissements, nous projetons notamment de :

- **réduire la part d'estimation et mettre à jour la politique d'investissement** afin de formaliser la prise en compte de l'enjeu climatique au sein du cycle d'investissement;
- **actualiser les politiques sectorielles** de Peugeot Invest notamment pour les secteurs les plus émetteurs;
- **cibler davantage** les entreprises solutions / secteurs contributifs à la transition énergétique / climatique;
- **échanger** avec nos fonds, en préinvestissement, sur leur méthodologie de prise en compte du climat dans le choix des entreprises sélectionnées;
- **réaliser une due diligence « climat »** (risques et opportunités climat) préinvestissement;
- **définir un seuil de matérialité** des entreprises auprès desquelles nous sollicitons, en préinvestissement, la réalisation d'un bilan carbone (deux ans) et d'un plan de transition (trois ans);
- **anticiper la revue** en assurance raisonnable du bilan carbone pour les entreprises soumises à la CSRD.



OBJECTIFS CLIMATIQUES

Des objectifs climatiques ont été définis à l'échelle du portefeuille.

Concernant nos investissements directs, nous souhaitons suivre la « température » de notre portefeuille, avec un objectif de score de température de 1,6°C à horizon 2030 (1,5°C à horizon 2040).

Concernant nos autres actifs, nous souhaitons suivre le pourcentage de nos actifs couverts par une trajectoire de réduction compatible avec les Accords de Paris – avec un objectif de 55 % des actifs concernés en 2030 (en % de notre ABR).



Pilier 2 – Développer une culture ESG

Pour intégrer pleinement l'ESG dans le cycle d'investissement, les enjeux de durabilité doivent devenir un angle systématique d'analyse et d'accompagnement : cela ne sera possible qu'à travers la construction d'une solide culture ESG interne partagée et la mise en place d'outils spécifiques.

PRINCIPALES AVANCÉES 2024

- ✓ Plan de sensibilisation et de formation ESG à déployer en 2025

Afin d'avoir la capacité d'intégrer pleinement l'ESG dans le cycle d'investissement (Pilier 1 de notre stratégie), l'ESG doit devenir davantage l'un des critères dans toutes nos analyses et nos accompagnements. Cela ne sera possible qu'à travers la construction d'une solide culture commune autour des enjeux de durabilité.

L'enquête interne réalisée en 2023 a notamment facilité l'expression d'un besoin de sensibilisation aux grands enjeux écologiques et de formations spécifiques à nos métiers. Les collaborateurs souhaitent être davantage à même de questionner de manière pertinente les démarches ESG de nos actifs, sans nécessairement systématiquement faire appel à l'équipe *ad hoc*. Ceci passe donc par des efforts accrus en matière de sensibilisation et de formation.

« Développer une culture ESG » devient donc l'un des piliers de notre démarche. Cela passe par l'implication des salariés dans la définition de la stratégie et une communication interne plus régulière sur l'avancement de la feuille de route, la montée en compétences ainsi que la conception et la diffusion d'outils spécifiques.

Impliquer et informer tous les salariés

En 2023, les équipes ont été associées à la préparation de la nouvelle feuille de route 2024–2026 à travers un questionnaire et des entretiens individuels. S'en sont suivis plusieurs temps de restitution et dialogue :

- présentation d'une analyse comparative des meilleures pratiques des comparables aux investisseurs ;
- introduction de la nouvelle feuille de route ESG à l'ensemble des collaborateurs, après validation par le Comité du développement durable et le Conseil d'administration ;
- retour à l'ensemble des collaborateurs sur les résultats de l'enquête parties prenantes.

Ces temps d'écoute, de présentation, de partage sont des moments privilégiés pour sensibiliser aux enjeux mais aussi pour faire adhérer toute l'équipe à la démarche.

La communication interne est également un levier important pour faire connaître les avancées régulières et pour valoriser les personnes impliquées, en complément du suivi régulier de la feuille de route et des actions

initiées en Comité de direction. La feuille de route 2024–2026, présentée à tous nos collaborateurs, nous engage à communiquer plus régulièrement avec eux sur les avancées de la démarche et à rédiger plusieurs typologies d'éléments de langage sur l'ESG. Dans ce cadre, les résultats des échanges avec les participations directes, relatifs à leur maturité ESG et climat, et le suivi des analyses de maturité ESG des investissements indirects ont été partagés aux équipes.

Intégrer l'ESG au cœur des activités

Pour permettre aux équipes d'assurer un suivi concret des sujets ESG, diverses sensibilisations et formations, notamment sur la finance durable et le climat, ont été mises en œuvre ces dernières années. Conformément à notre feuille de route ESG, un plan de sensibilisation et formation ESG pluriannuel pour les collaborateurs et administrateurs a été conçu en 2024 et sera déployé en 2025. Ce plan comprend un socle général et des modules spécifiques aux enjeux stratégiques de Peugeot Invest structurés autour de trois piliers :

- **acculturation** pour sensibiliser aux différents enjeux ESG ;
- **approfondissement** pour monter progressivement en compétence sur la prise en compte des enjeux ESG dans le métier d'investisseur ;
- **expertise** pour former des experts internes, diffuser et prioriser les bonnes pratiques.

Une responsable de l'engagement durable a également été recrutée en 2022, qui a pour mission, entre autres, de renforcer les compétences ESG des équipes d'investissement et de les soutenir dans l'accompagnement du portefeuille. Les outils suivants ont ainsi été conçus pour et avec les équipes :

- **scorecard** d'analyse des fonds de capital-investissement (2022) ;
- mise à jour d'une grille d'analyse préinvestissement (2023) ;
- travail sur un fichier d'indicateurs quantitatifs pour suivre la maturité ESG des participations directes (2023).

En complément et afin de renforcer davantage la démarche, un outil externe d'analyse et de benchmark ESG a été mis en place en 2024 auprès des participations directes. Nos échanges avec nos actifs sur l'ESG sont conduits en binôme entre les équipes ESG et Investissement.

Pilier 3 – Déployer des pratiques RSE internes

Pour garder la confiance de nos parties prenantes, nous devons également poursuivre et amplifier le déploiement de pratiques exemplaires en matière d'éthique des affaires, de sécurité de l'information, de gestion de nos ressources humaines et de réduction de notre empreinte environnementale.

PRINCIPALES AVANÇÉES 2024

- ✓ Mise à jour du bilan carbone (holding et investissements), définition d'objectifs de réduction et plan d'action.
- ✓ Déploiement du *e-learning* lié à l'éthique des affaires pour les collaborateurs qui n'ont pas pu bénéficier de la formation en présentiel.
- ✓ Revue du socle social incluant la mise en place d'une nouvelle couverture santé et prévoyance de qualité.
- ✓ Engagement sociétal : structuration du Comité philanthropie pour professionnaliser l'approche de mécénat.

Le 3^e pilier de notre démarche ESG concerne le déploiement de pratiques internes spécifiques à notre secteur d'activité, cohérentes avec les demandes que nous formulons à nos participations.



Éthique des affaires

Lutter contre la corruption et le trafic d'influence, prévenir la diffusion de fausses informations ou l'exploitation abusive d'informations privilégiées.



Sécurité de l'information

Garantir la sécurité des informations de marché confidentielles, des données concernant nos participations mais également celles de nos collaborateurs.



Gestion des ressources humaines

Mettre en place un socle social dynamique permettant le développement des compétences au service de la performance de l'entreprise.



Empreinte environnementale

Bien que notre empreinte carbone et environnementale directe soit faible au regard de celle de notre activité d'investisseur et d'actionnaire, nous devons prendre les mesures pour la réduire au maximum, dans un souci de responsabilité et d'exemplarité.

Éthique des affaires

De par son activité d'investisseur et d'actionnaire, l'éthique des affaires est un enjeu central pour Peugeot Invest. La Direction juridique et conformité organise et pilote le dispositif éthique de Peugeot Invest, en particulier en matière de lutte contre la corruption et de trafic d'influence, de prévention de la fraude et des abus de marché. De concert avec la Direction financière, elle veille à la mise en œuvre des contrôles et procédures permettant d'assurer la conduite éthique. Les Directions juridiques et financières agissent sous le contrôle direct de la Direction générale de Peugeot Invest, avec un suivi de la part du Conseil d'administration et de son Comité financier et d'audit. Le responsable de l'audit interne, recruté en 2023, s'assure de la conformité et de l'efficacité des actions mises en œuvre.

Dans le cadre du déploiement d'un programme de prévention contre la corruption, en conformité avec la loi française n° 2016-1691 dite Sapin II, une cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence a été réalisée, qui détaille les dispositifs existants et les plans d'action concrets de maîtrise de ces risques.

Le Code éthique, pleinement déployé en 2024, rassemble l'ensemble des règles de conduite que chaque collaborateur doit observer en toutes circonstances dans l'exercice quotidien de ses activités. Il constitue le cadre de référence commun des engagements des sociétés du groupe et est illustré de cas concrets, notamment en matière de lutte contre la corruption, respect du droit de la concurrence, prévention des abus de marché et protection des actifs et des informations confidentielles. Les collaborateurs de Peugeot Invest ont reçu le Code éthique et ont suivi une formation — en présentiel et, pour les collaborateurs absents ou arrivés depuis, en *e-learning* — permettant ainsi de détailler son contenu. Un test final clôt la formation : en cas d'échec, celle-ci est renouvelée afin de garantir une bonne appropriation, par chacun, des enjeux éthiques.

En complément du Code éthique, trois procédures essentielles ont été intégrées :

- l'alerte éthique (existence d'une adresse mail dédiée) ;
- la gestion des conflits d'intérêts ;
- la politique sur les invitations et cadeaux.

Les attendus en matière d'éthique vis-à-vis des fournisseurs ont été formalisés dans une Charte des achats responsables dont le respect conditionne la poursuite des relations d'affaires avec Peugeot Invest.

Afin de répondre aux spécificités de son activité, Peugeot Invest dispose d'un Code de déontologie boursière applicable à l'ensemble de ses salariés. Une procédure interne de traitement de l'information privilégiée, notamment par la tenue de listes d'initiés, et un système de restriction du partage des données confidentielles sont également mis en œuvre.

Indicateurs	2024
Incidents confirmés de corruption et de pots-de-vin	0
Incidents confirmés de corruption et de pots-de-vin impliquant le licenciement d'employés	0
Incidents confirmés de corruption et de pots-de-vin entraînant la résiliation de contrats	0
Affaires juridiques pour incidents de corruption et de pots-de-vin avec un dénouement au cours de l'année	0

Sécurité de l'information

Pour Peugeot Invest, la garantie de la sécurité des informations de marché confidentielles, des données concernant nos participations mais également celles de nos collaborateurs est un enjeu essentiel. En effet, une cyberattaque réussie pourrait compromettre notre réputation, affecter notre capacité à apparaître comme un acteur de confiance reconnu sur le marché et altérer nos activités.

Ainsi, nous suivons les recommandations de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) et de l'ANSSI (Autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information) afin de maîtriser au mieux les risques relatifs au système d'information.

Par ailleurs, des règles générales de cybersécurité ont été formalisées au sein du Règlement intérieur, et une Charte d'utilisation des ressources informatiques est signée par tous les collaborateurs. Les holdings sont également en conformité au RGPD⁽¹⁾ pour garantir la sécurité des données personnelles des collaborateurs. Un audit de sécurité sur le système d'information et le site internet est mené de manière régulière (dernière occurrence en 2024) afin de s'assurer que les mesures sont bien à jour. À la suite de ces audits, des mesures correctives, formalisées au sein d'un plan d'action dédié, ont été mises en place pour renforcer la sécurité des systèmes d'information.

Dans le but de renforcer la vigilance des collaborateurs, indispensable dans la maîtrise du risque de cyberattaques, des campagnes de *phishing* sont réalisées et un logiciel de simulation des cyberattaques incluant des campagnes de sensibilisation a été mis en place depuis février 2022.

En outre, pour compléter les campagnes de sensibilisation, des sessions de formation des collaborateurs à la sécurité informatique ont été déployées en 2023.

Indicateurs	2023	2024	Taux de variation
Part des collaborateurs « à risque » ⁽²⁾ formés au cours des deux dernières années à la cybersécurité <i>via</i> des campagnes internes Périmètre : collaborateurs « à risque » de Peugeot Invest	55,9 %	53 %	-5 %
Nombre de campagnes de <i>phishing</i> réalisées au cours des deux dernières années Périmètre : Holdings du groupe familial Peugeot	-	1	-

Gestion des ressources humaines

ENGAGEMENT ET FIDÉLISATION

La société Peugeot Invest se caractérise par une forte proximité et la taille humaine de ses équipes. Cette dimension permet d'agir avec agilité et constitue un atout dans un contexte de fort enjeu de retour à la performance.

La qualité des projets, l'esprit d'équipe et les enjeux de performance grandissante permettent une dynamique de qualité des équipes. L'attractivité et la fidélisation de la société passent également par une structure de rémunération transparente, attractive, équitable pour tous les collaborateurs au regard de leurs responsabilités, missions et du marché de l'emploi.

Dans ce cadre, l'ensemble des collaborateurs de Peugeot Invest bénéficie d'un accord d'intéressement ainsi que d'un Plan d'épargne entreprise groupe (PEG) et d'un Plan d'épargne retraite d'entreprise collectif Groupe (PERECOG). Ces dispositifs sont complétés par un dispositif de Plan épargne retraite obligatoire (PERO) auquel l'employeur contribue.

Une revue du socle social incluant la mise en place d'une couverture santé et prévoyance de qualité témoigne de l'attention portée aux personnes.

(1) Règlement général sur la protection des données.

(2) Les collaborateurs qualifiés « à risque » sont ceux disposant d'un ordinateur, soit 100 % des effectifs de Peugeot Invest en 2024.

ACCOMPAGNEMENT DES CARRIÈRES

L'accompagnement et le développement des compétences des collaborateurs de Peugeot Invest sont notamment organisés autour :

- d'un programme d'intégration doublé d'un parcours de découverte des métiers et des équipes du groupe au moment de l'arrivée, ainsi que de la mise en place d'un rapport d'étonnement permettant une amélioration continue de l'accueil des nouveaux arrivants ;
- d'un entretien annuel d'évaluation ;
- d'un point à mi-année.

L'entretien annuel est un échange important pour chacune des parties prenantes, manager et collaborateur. Cet entretien, qui a lieu en début d'année civile, fait l'objet d'une attention particulière afin que ce temps d'échange permette de faire le point de l'année écoulée, de fixer les objectifs de l'année en cours et à venir, d'échanger sur les souhaits de formation et l'équilibre des temps.

La bonne pratique du point à mi-année a été généralisée et permet à la fois un échange sur la réalisation des objectifs à la mi-année ainsi que sur les évolutions à anticiper.

Une attention particulière est portée au développement des compétences, à la vie d'équipe et de la société *via* l'organisation de sessions collectives à l'attention des collaborateurs sur les grandes tendances à intégrer indispensables à l'évolution de l'organisation et des compétences. Un programme d'efficience sur les outils informatiques et l'utilisation des outils d'IA a également été mis en place ainsi que des sessions dédiées par métiers afin de former les collaborateurs dans une optique de performance collective et individuelle ainsi que d'efficience organisationnelle. La même démarche a été déployée pour les sujets régaliens et a permis la formation de tous les collaborateurs *via* notamment la mise en place d'une plateforme de *e-learning*.

Par ailleurs, un plan de sensibilisation et formation ESG pluriannuel a été conçu en 2024 et devra être déployé en 2025.

Peugeot Invest porte également une attention particulière à la culture managériale afin que chacun puisse développer une culture active du feedback constructif, du leadership positif et motivant ainsi que la mise en place d'objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels permettant de révéler pleinement les potentiels dans leurs équipes. Chaque manager a ainsi pu bénéficier de séances d'accompagnement personnalisé et adapté à leurs équipes et leur style de management, complétées par des séances collectives sur la pratique du feedback dans la motivation et la performance des équipes.

Peugeot Invest adopte une approche proactive d'amélioration continue en réévaluant régulièrement ses processus et en déployant des actions concrètes pour soutenir l'évolution de l'activité, notamment lors de mise en place de nouveaux outils, de lancement de nouvelles initiatives ou du déploiement de nouvelles réglementations.

DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social au sein du groupe familial s'est structuré grâce à la mise en place d'un Comité social et économique élu avec 64% de participation et représenté en son sein par des membres appartenant à toutes les équipes du groupe familial. Le nombre de réunions et le nombre d'accords collectifs signés témoignent d'un dialogue social nourri, de qualité et d'une dynamique globale de refonte d'un socle social adapté à la sociologie du groupe et à l'ensemble des salariés, toutes catégories socio-professionnelles confondues. C'est ainsi que onze réunions de CSE se sont tenues en 2024 et que quatre nouveaux accords collectifs ont été signés sur les thèmes suivants :

- un avenant à l'accord PERECOG ;
- un avenant à l'accord d'intéressement ;
- un accord relatif à l'harmonisation des périodes de maintien de salaire en cas d'incapacité de travail ;
- un avenant à l'accord UES.

Une décision unilatérale a été mise en place en 2024 afin d'acter le nouveau régime de mutuelle et de prévoyance avec une mise en œuvre effective dès le 1^{er} janvier 2025.

Ces accords et décisions contribuent à la cohérence du statut social et à l'inclusion de tous les collaborateurs, cadres ou non, en assurant ainsi une couverture équitable, notamment en cas d'absence d'origine professionnelle ou non. L'objectif demeure de limiter les écarts entre les salariés et d'assurer un cadre social uniforme et inclusif au sein de Peugeot Invest.

Peugeot Invest poursuit son projet d'harmonisation et de simplification du statut social, dans une volonté constante d'inclusion et de réduction des écarts entre les collaborateurs. Cette démarche s'inscrit dans une logique de transparence et d'équité, en garantissant un traitement uniforme pour tous les salariés.

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Peugeot Invest porte une attention particulière à la qualité de vie et des conditions de travail ainsi qu'à l'équilibre des temps entre la vie personnelle et la vie professionnelle. À ce titre, en matière de santé et sécurité, les Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels ont fait l'objet d'une mise à jour en collaboration avec la médecine du travail.

Afin de relever les risques psychosociaux, les collaborateurs disposent de plusieurs canaux de communication dont celui avec leur propre manager, privilégié et favorisé par la taille humaine des équipes, celui avec la directrice des ressources humaines ainsi que celui avec les instances représentatives du personnel.

Les collaborateurs peuvent également être accompagnés par la médecine du travail et la nouvelle complémentaire santé proposera, dès 2025, un service « Mon coach Santé » dans le but de préserver leur forme physique et leur santé mentale qui comprendra entre autres :

- un soutien psychologique ;
- le dispositif « second avis médical » ;
- des conseils personnalisés (alimentation, activité physique, méditation, etc.) ;
- des programmes de prévention santé ;
- un accès à plus de 3 000 programmes de prévention : nutrition, sommeil, méditation etc.

Dans le cadre de son engagement en faveur du bien-être de ses collaborateurs, Peugeot Invest assure une prise en charge totale des congés parents (maternité et paternité) pour l'ensemble de ses collaborateurs parents. En outre, afin de soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, la société propose, sur demande, un service de réservation de places en crèche interentreprises, facilitant ainsi l'accès à des solutions de garde d'enfants pour ses salariés. Ces mesures visent à offrir un cadre favorable à la parentalité, en répondant aux besoins des collaborateurs tout en renforçant leur épanouissement au sein de l'entreprise.

MOBILITÉS DURABLES

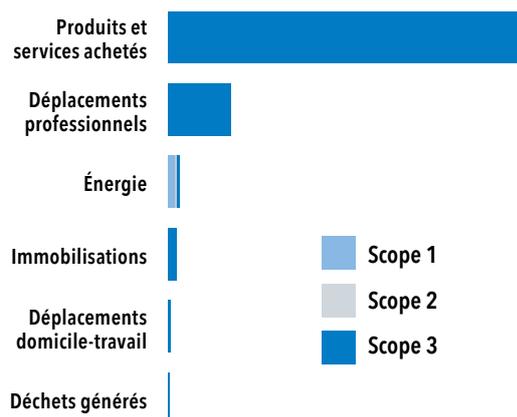
Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique et de la mobilité durable, Peugeot Invest met à disposition de ses collaborateurs le Forfait Mobilités Durables (FMD), pour encourager l'utilisation de modes de transport écologiques.

Empreinte environnementale liée à notre fonctionnement

En 2024, les postes d'émissions les plus significatifs, représentant 90 % du bilan carbone (hors actifs), ont été mis à jour. Le bilan carbone du fonctionnement de Peugeot Invest s'élève à 1 271,6 teq CO₂. Cela représente une part infime de notre empreinte carbone globale, le bilan carbone lié aux investissements de Peugeot Invest, présenté dans le Pilier I, constituant la quasi-totalité de notre empreinte. Il est toutefois important d'analyser plus finement les postes d'émission pour les réduire, d'autant que cette empreinte ramenée au nombre de collaborateurs s'élève à près de 32 teq CO₂ / collaborateur : nous devons être exemplaires pour être crédibles et audibles vis-à-vis de nos actifs.

ANALYSE DES POSTES D'ÉMISSION

Les achats (« intrants ») comptent pour 84 % des émissions hors portefeuille de Peugeot Invest⁽¹⁾, dont la grande majorité sont des services liés à l'achat « d'assurance, services bancaires, conseil et honoraires » liés à notre activité d'investissement. Les déplacements professionnels et domicile-travail comptent pour 12 % des émissions.



(1) Précision méthodologique : la majorité des émissions des achats a été calculée à partir de facteurs d'émissions sectoriels.

Ressources humaines

Effectifs physiques au 31/12/2024

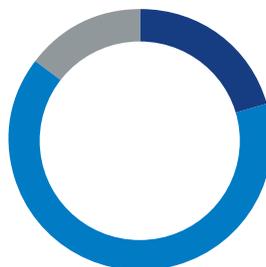
Nombre total
d'employés

34

dont 1 temporaire

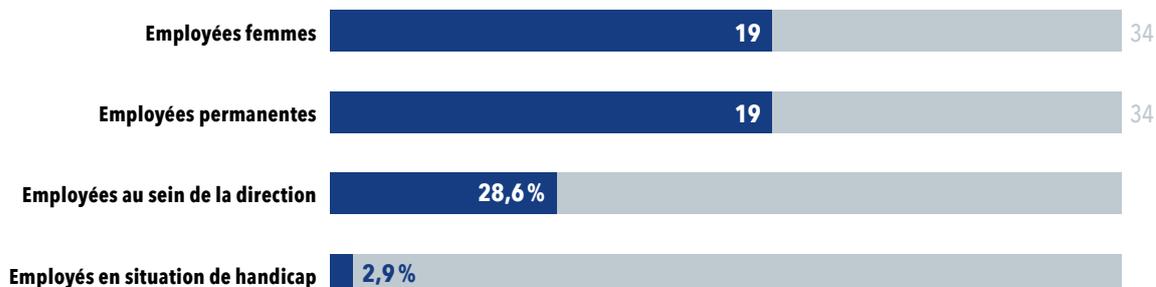
31 en France
3 au Royaume-Uni

Répartition des effectifs par âge



- 14,7% plus de 50 ans
- 20,6% moins de 30 ans
- 64,7% de 30 à 50 ans

Indicateurs diversité et inclusion



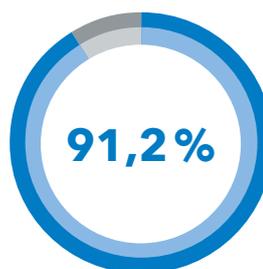
Employés ayant bénéficié d'une évaluation annuelle en 2024



- 94,7% employées femmes
- 92,8% employés hommes

Versus 100% en 2023

Couverture sociale

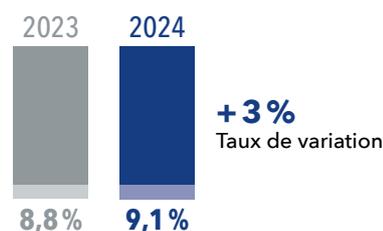


- part des conventions collectives
- part des représentants des travailleurs

Nombre moyen d'heures de formation par employé

2023	2024	Taux de variation
22,6 heures	6,1 heures	-73%

Turnover – employés permanents



A. PLAN D'ACTION SUR LES POSTES PRIORITAIRES DE RÉDUCTION

Un plan d'action de réduction des émissions a été formalisé et validé par les différents organes de gouvernance actionnariale et opérationnelle des holdings. Des actions ont été mises en place pour les différents postes d'émissions :



Fournisseurs de biens et de services

- Fin 2024, collecte auprès des fournisseurs de services récurrents (sollicités pour un montant supérieur à 5 000 € HT) de leurs émissions de GES liées aux services réalisés et de leur trajectoire de réduction. L'objectif de cette collecte est d'inciter les fournisseurs à calculer leur bilan carbone et, à terme, d'affiner les facteurs d'émissions des achats, qui représentent 86 % des émissions.
- Objectifs (pour les fournisseurs et prestataires sollicités pour un montant annuel supérieur à 5 000 € HT dans l'année) :
 - à long terme (2035) 100 % des fournisseurs ayant un bilan carbone et 90 % à horizon cinq ans (2028) ;
 - à long terme (2035) 90 % des fournisseurs avec une trajectoire de réduction compatible avec les Accords de Paris et 50 % à horizon cinq ans (2028).



Déplacements domicile-travail et professionnels

- Mise en place du télétravail et d'un forfait mobilité durable afin de réduire l'impact environnemental des déplacements domicile-travail.
- Formalisation d'une politique de déplacement en 2024, encourageant notamment à recourir aux transports collectifs et au covoiturage, à limiter les déplacements en avion notamment pour les trajets susceptibles d'être effectués en moins de trois heures de train et à s'interroger sur la nécessité des déplacements.



Parc informatique

- Tri du matériel informatique réalisé conformément aux réglementations en vigueur en France et au Royaume-Uni.
- Réalisation d'un inventaire complet du matériel informatique et formalisation d'une politique d'attribution et de renouvellement du matériel informatique afin d'augmenter la durée de vie des appareils tout en garantissant la sécurité informatique (la politique a notamment formalisé le processus de revalorisation du matériel, permettant aux employés de racheter leurs équipements et/ou de céder le matériel à un spécialiste du recyclage).
- Pilotage des consommations d'électricité en lien avec le nouveau gestionnaire de l'immeuble (application du décret tertiaire).

Pour les émissions scopes 1 à 3 hors achat des opérations, la réduction attendue des émissions est de 42 % d'ici 2030.

Indicateurs	2023	2024	Taux de variation 2023-2024
Consommation d'électricité totale (kWh) Périmètre : Locaux de Peugeot Invest en France regroupant 85,3 % des collaborateurs	77 128	87 944	+ 14 %
Consommation de combustible provenant du gaz naturel (kWh) Périmètre : Holdings du groupe familial - seule Peugeot Invest UK consomme du gaz naturel	-	67 361	-

B. CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION DU DOMAINE DE RAMBOUILLET

En parallèle à la définition de la stratégie de réduction de ses émissions, Peugeot Invest a défini fin 2023 un programme de contribution à la neutralité carbone mondiale. Nous collaborons avec le domaine de Rambouillet pour préserver des peuplements forestiers en bonne santé et ainsi valoriser des unités de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (crédits carbone). Peugeot Invest a en effet souhaité soutenir ce domaine emblématique, à la biodiversité exceptionnelle, dans sa démarche d'adaptation au changement climatique. Concrètement, cela passe par l'achat de 6340 crédits carbone sur les 6375 générés par le projet. Ces crédits sont valorisés par les co-bénéfices pour la biodiversité qui sont générés par le projet et sont certifiés. Ils seront délivrés sur cinq ans et pourront être utilisés pendant vingt ans.

Par ailleurs, en s'appuyant sur la méthode de valorisation du carbone séquestré, développée par La Belle Forêt (certifiée Bureau Veritas), Peugeot Invest s'engage à accompagner l'adaptation de la forêt de Rambouillet au changement climatique et à préserver sa biodiversité.

